Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

Réf. **R102**

Responsabilités professionnelles : clarifier et mesurer les prises de risques

OBJECTIFS

- Distinguer les différents niveaux de responsabilité des professionnels du secteur de l'action sociale et médico-sociale.
- Connaître les règles et la jurisprudence en matière de responsabilités professionnelles.
- Identifier les zones à risque, les points de vigilance.
- Éviter les prises de risques inconsidérées tout en maintenant une capacité à prendre des risques calculés et à savoir improviser dans l'urgence.

Méthodes pédagogiques :
Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Études de cas, apports théoriques, législatifs, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles
Remise d'un support écrit. Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction

Personnes concernées : Tout personnel éducatif travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux

Prérequis : aucun prérequis

Animation : Juriste spécialiste de l'action sanitaire et sociale

Nombre de participants : personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Intra : Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe (nous consulter).

PROGRAMME *Catalogue 2025*

▶ Les différents niveaux de responsabilité du travailleur social selon le contexte et ses interlocuteurs
- l'employeur, ses pairs, les politiques sociales, les usagers, le système pénal

▶ Les distinctions entre responsabilités civiles, pénales et disciplinaires des professionnels
- la responsabilité civile de l'institution, l'indemnisation des dommages liés à l'activité
- responsabilité disciplinaire : répondre de ses actes devant son employeur
- responsabilité pénale : la non-assistance à personne en danger, les défauts de surveillance, les manquements à une obligation de prudence et de surveillance

▶ La responsabilité institutionnelle des gestionnaires : de l'analyse des risques à la responsabilité disciplinaire
- le partage de l'analyse des risques
- la référence et l'appui sur les protocoles existants

▶ Secret professionnel : quelle responsabilité entre secret et protection ?
- traçabilité des informations et respect de la vie privée
- la transparence et le partage d'informations
- les obligations de transmission au sein de l'équipe pluridisciplinaire, aux partenaires
- responsabilité dans le dispositif de transmissions évènements indésirables, signalement majeurs vulnérables

▶ Déontologie, éthique et responsabilité : la question de l'engagement et de la responsabilité